



VILLE-ÉVRARD
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE

PROFIL DE POSTE

PRATICIEN HOSPITALIER TEMPS PLEIN Pôle 93G12

Etablissement

EPS VILLE-EVRARD

202, Avenue Jean-Jaurès 93332 NEUILLY sur MARNE cedex

Lieu d'activité du Praticien :

UHTP (7 demi-journées par semaine)

Unité d'hospitalisation temps plein adultes du Pôle 93G12, (24 LITS et 2 CSI) dans le « Pavillon Morvan », situé à l'E.P.S. Ville Evrard :
202 Avenue Jean Jaurès – 93332 Neuilly-sur-Marne Cedex 02
dans un magnifique parc arboré

CMP (3 demi-journées par semaine)

59/61 Rue Victor Hugo – 93170 BAGNOLET

Moyens d'accès :

E.P.S Ville Evrard :

- RER A, arrêt station « Neuilly-Plaisance » (11 mn de Nation) puis 15 mn de bus le « 113 » direction Chelles et arrêt « Ville Evrard »
- Transilien de Gare de l'Est, arrêt station « Chelles » (14 mn) puis 15 mn de bus le « 113 » direction Nogent-sur-Marne et arrêt « Ville Evrard »

C.M.P Bagnolet :

- Métro ligne 9 – Direction Mairie de Montreuil – Arrêt : Robespierre

Spécialité recherchée

PSYCHIATRIE GENERALE

Compétences complémentaires souhaitées

**Expérience en psychiatrie adulte, bonne connaissance du travail de secteur, de réseau et de liaison avec les partenaires.
Multiples références théoriques et pratiques des psychothérapies, en particulier psychodynamiques.
Bonne connaissance de la législation en vigueur.
Esprit d'initiative et de responsabilité
Capacité à travailler en équipe, rigueur, disponibilité.**

Position du praticien dans la structure

Le poste se situe sur l'UHTP (7 demi-journées) et sur le CMP (3 demi-journées) selon le temps médical disponible sur le secteur pour l'extension nécessaire et attendue de son champ d'intervention sur le territoire.

Statut de recrutement

**Praticien Hospitalier Temps Plein
(10 demi-journées hebdomadaires)**

Caractéristiques des fonctions

1.Modalités particulières d'exercice

UHTP Prise en charge de patients (admissions, évaluation clinique régulière sorties, coordination de la prise en charge pluri professionnelle du patient, animation des réunions cliniques).

CMP : prise en charge de patients stabilisés et en phase aiguë, suivi des projets médicaux, participation au parcours de soin des patients dans les différents dispositifs du secteur, ainsi que les dispositifs d'insertion professionnelle.

Le praticien devra articuler sa pratique avec les autres psychiatres et toute l'équipe pluridisciplinaire.

2.Valences (enseignement ou recherche clinique)

Supervision clinique et encadrement des internes et des externes.

3.Organisation de la permanence des soins

Continuité des soins le samedi matin à l'UHTP en alternance avec les autres médecins du Pôle.

Participation aux astreintes sur l'UHTP de fin d'après-midi, le jeudi, par roulement avec les autres médecins du Pôle.

Objectifs des actions

Les missions attendues de ce poste s'inscriront dans le projet médical partagé du territoire. Assurer l'indispensable continuité des soins entre les différentes unités du secteur et articulation avec les différents partenaires sociaux, médico-sociaux et autres de nos Communes.

Moyens mis en œuvre

Tous les systèmes de communication mis à disposition (téléphone – fax – courriel...).

Participation aux différentes synthèses des unités fonctionnelles du Pôle

Contacts :

Docteur Sylvia RENER, Chef de Pôle, Pôle 93G12, EPS Ville Evrard

mailto : s.rener@epsve.fr – Téléphone : 01 43 09 34 21

Monsieur Yvan Fleureau, Responsable des Ressources Médicales Humaines

mailto : y.fleureau@epsve.fr – Téléphone : 01 43 09 32 11